

Burundi : procès en appel pour le journaliste condamné à perpétuité

RFI, 08 octobre 2012 Burundi : Hassan Ruvakuki, correspondant de RFI, jugé en appel Au Burundi, le procès en appel de Hassan Ruvakuki s'ouvre ce lundi 8 octobre à Gitega dans le centre du pays. Le correspondant de RFI en Kiswahili a été condamné à la perpétuité en première instance en juin dernier pour « actes de terrorisme ». On lui reproche d'être rendu en Tanzanie pour assister à la création d'une nouvelle rébellion burundaise. Hassan Ruvakuki, qui n'avait fait que son métier de journaliste, vient de passer dix mois en prison. Le procès en appel du correspondant de RFI en swahili et de ses 22 co-accusés s'ouvre ce lundi matin devant la cour d'appel de Gitega, au centre du Burundi. Tous ont été condamnés à de lourdes peines de prison en première instance dans un procès qualifié d'« inique » par les Reporters sans frontières (RSF). Le tribunal de grande instance de Cankuzo, à l'est du pays, avait alors infligé la prison à Hassan Ruvakuki. Crime reproché : le journaliste burundais était rendu en novembre 2011 en Tanzanie pour couvrir les activités d'une nouvelle rébellion burundaise, accusé d'avoir lancé, quelques jours après une attaque, avait fait des dizaines de morts dans cette province de Cankuzo. Aujourd'hui, les avocats de Hassan Ruvakuki espèrent un procès juste et équitable au terme duquel leur client sera acquitté. La raison de cet optimisme : son déroulement sera scruté cette fois dans les moindres détails par des dizaines de journalistes et surtout par de nombreux diplomates occidentaux qui ont promis d'assister au débat. Les autorités se basent sur des photos, qui ont été prises, de au milieu de ce mouvement rebelle et considèrent ces éléments comme suffisants pour dire que Hassan Ruvakuki a participé au mouvement rebelle. Le travail d'une organisation comme la notre est de dire que non ces photos montrent simplement un journaliste qui fait son travail de collecte de l'information. Ce sont des photos qui ne montrent pas Hassan Ruvakuki comme complice. En juin dernier la justice burundaise a fait faute route, parce qu'elle n'a pas reconnu la spécificité du cas de Hassan Ruvakuki. Fort heureusement il y a cette procédure d'appel, c'est avec un certain espoir on se rend au Burundi, en espérant que les erreurs de juin vont être corrigées et que Hassan Ruvakuki va être à nouveau acquitté et libéré », a déclaré Ambroise Pierre, Responsable du bureau Afrique de Reporters sans frontières.